

**Centraide Duplessis inc.**

États financiers  
Au 31 mars 2019

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux administrateurs de  
**Centraide Duplessis inc.,**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit de **CENTRAIDE DUPLESSIS INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice de trois mois terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de trois mois terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme et les soldes de fonds.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de ses activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

<sup>1</sup>  
*Mallette S.E.N.C.R.L.*

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Sept-Îles, Canada  
Le 28 mai 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° 111136

**Centraide Duplessis inc.****ÉTAT DES RÉSULTATS**

Pour l'exercice terminé le

**31 mars  
2019  
(3 mois)**31 décembre  
2018  
(12 mois)

	<b>Fonds d'administration générale et d'immobilisations corporelles</b>	<b>Fonds Bâisseur commu- nautaire</b>	<b>Total  Total</b>	<b>Total  Total</b>
<b>PRODUITS</b>				
Produits de campagnes de financement (annexe A)	<b>165 320 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>165 320 \$</b>	569 361 \$
<b>PRODUITS - AUTRES</b>				
Produits d'intérêts	-	-	-	3 227
Autres	<b>720</b>	-	<b>720</b>	1 709
	<b>720</b>	-	<b>720</b>	4 936
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>166 040</b>	-	<b>166 040</b>	574 297
<b>CHARGES</b>				
Dépenses de collectes de fonds (annexe B)	<b>68 562</b>	-	<b>68 562</b>	183 123
<b>REVENU NET DISPONIBLE À L'APPUI DES PROGRAMMES</b>	<b>97 478</b>	-	<b>97 478</b>	391 174
<b>DÉPENSES DE PROGRAMMES</b>				
Attribution des fonds (annexe C)	<b>3 949</b>	-	<b>3 949</b>	351 145
Dépenses des programmes (annexe C)	<b>10 881</b>	-	<b>10 881</b>	43 526
Frais de gestion et d'administration générale (annexe D)	-	-	-	-
	<b>14 830</b>	-	<b>14 830</b>	394 671
<b>CONTRIBUTIONS</b>				
Centre d'action bénévole le virage de Sept-Îles	-	-	-	12 100
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>82 648 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>82 648 \$</b>	(15 597) \$

**Centraide Duplessis inc.****ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS**

Pour l'exercice terminé le

**31 mars  
2019  
(3 mois)**31 décembre  
2018  
(12 mois)

	<b>Fonds d'admi- nistration générale</b>	<b>Fonds Bâtitseur commu- nautaire</b>	<b>Fonds d'immobili- sations corporelles</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>151 026 \$</b>	<b>597 \$</b>	<b>8 685 \$</b>	<b>160 308 \$</b>	175 905 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>83 157</b>	-	<b>(509)</b>	<b>82 648</b>	(15 597)
	<b>234 183</b>	<b>597</b>	<b>8 176</b>	<b>242 956</b>	160 308
Virements interfonds (note 3)	<b>(655)</b>	-	<b>655</b>	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>233 528 \$</b>	<b>597 \$</b>	<b>8 831 \$</b>	<b>242 956 \$</b>	160 308 \$

## Centraide Duplessis inc.

### BILAN

Au

31 mars  
2019

31 décembre  
2018

	Fonds d'administration générale	Fonds Bâtitseur com- munautaire	Total	Total
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse	35 926 \$	- \$	35 926 \$	115 991 \$
Dépôts à terme, 1,5 % et indice de référence à être déterminé	75 112	-	75 112	50 000
Créances (note 5)	44 768	-	44 768	64 336
Frais payés d'avance	5 734	-	5 734	2 883
Frais de campagnes de financement payés d'avance	-	-	-	44 997
	161 540	-	161 540	278 207
AVANCES INTERFONDS, sans intérêts	-	597	597	597
PLACEMENT AU COÛT (note 6)	100 040	-	100 040	100 040
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	8 831	-	8 831	8 685
	270 411 \$	597 \$	271 008 \$	387 529 \$

## Centraide Duplessis inc.

### BILAN (suite)

Au

31 mars  
2019

31 décembre  
2018

	Fonds d'administration générale	Fonds Bâtitseur com- munautaire	Total	Total
<b>PASSIF</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Dettes de fonctionnement (note 9) 102 036 \$		25 985 \$	- \$	25 985 \$
Apports de campagnes de financement reportés (note 10)	1 470	-	1 470	124 588
	<b>27 455</b>	-	<b>27 455</b>	226 624
<b>SOMMES DUES INTERFONDS, sans intérêts</b>	<b>597</b>	-	<b>597</b>	597
	<b>28 052</b>	-	<b>28 052</b>	227 221
<b>SOLDES DE FONDS</b>				
Non affecté	233 528	-	233 528	151 026
Investi en immobilisations corporelles	8 831	-	8 831	8 685
Affecté au fonds Bâtitseur communautaire	-	597	597	597
	<b>242 359</b>	<b>597</b>	<b>242 956</b>	160 308
	<b>270 411 \$</b>	<b>597 \$</b>	<b>271 008 \$</b>	387 529 \$

### ENGAGEMENTS (note 11)

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**Centraide Duplessis inc.**

<b>ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>31 mars</b>	<b>31 décembre</b>
Pour l'exercice terminé le	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>(3 mois)</b>	<b>(12 mois)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>82 648 \$</b>	<b>(15 597) \$</b>
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>509</b>	<b>1 951</b>
	<b>83 157</b>	<b>(13 646)</b>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 12)	<b>(137 455)</b>	<b>5 993</b>
	<b>(54 298)</b>	<b>(7 653)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation des dépôts à terme	<b>(25 112)</b>	<b>-</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(655)</b>	<b>(4 855)</b>
	<b>(25 767)</b>	<b>(4 855)</b>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(80 065)</b>	<b>(12 508)</b>
ENCAISSE, début de l'exercice	<b>115 991</b>	<b>128 499</b>
<b>ENCAISSE, fin de l'exercice</b>	<b>35 926 \$</b>	<b>115 991 \$</b>



**1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CHANGEMENT DE FIN D'EXERCICE**

L'Organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 18 juin 1981. Les activités de Centraide Duplessis inc. sont réalisées sur le territoire compris entre Pointe-aux-Anglais et Blanc-Sablon incluant Fermont. L'objectif de l'Organisme est de percevoir des souscriptions qu'il distribue à titre d'allocation à d'autres organismes sans but lucratif. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a modifié ses règlements afin de changer la fin de son exercice du 31 décembre au 31 mars.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

**Base de présentation des états financiers**

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations**

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

**Comptabilité par fonds**

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale. Le fonds d'administration générale présente également les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds Bâtitseur communautaire représente les sommes affectées à ce fonds, et ce, correspondant à l'orientation de Centraide Canada.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 2)**

**Comptabilisation des produits**

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds approprié.

Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placements sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

**Comptabilisation des promesses de dons**

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

**Apports de services**

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 3)**

**Ventilation des frais de gestion et d'administration générale**

L'Organisme se livre à deux types d'activités : collecte de fonds et programmes Centraide. Les charges de chacune de ces activités se composent des frais du personnel, des frais de déplacement et de représentation et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'Organisme et à chacune de ses missions.

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des méthodes de répartition qu'il a jugées adapté à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges générales qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérées comme des charges administratives et sont attribuées aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont établis en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'Organisme.

Les frais sont répartis de la façon suivante :

Dépenses de collectes de fonds	75 %
Dépenses de programmes	25 %

**Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres qu'avec les membres de la direction.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 4)**

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles n'ont jamais été comptabilisés puisqu'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable de leur juste valeur.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier et équipements	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des services, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

**Frais de campagnes de financement payés d'avance et apports de campagnes de financement reportés**

L'Organisme effectue une campagne de financement à chaque année débutant de septembre à décembre pour l'exercice suivant. Afin d'effectuer un meilleur rapprochement de chacune des campagnes, l'Organisme reporte tous les produits et toutes les dépenses de ladite campagne.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**3. VIREMENTS INTERFONDS**

Le fonds Bâtitseur communautaire représente les montants affectés à ce fonds, et ce, pour le transfert de sommes à des fins communautaires.

Des montants de NIL \$ (31 décembre 2018 - 12 100 \$) et de 655 \$ (31 décembre 2018 - 4 855 \$) ont été transférés respectivement du fonds d'administration générale au fonds Bâtitseur communautaire et au fonds d'immobilisations corporelles pour financer les sorties de fonds relatives à une contribution à un organisme à des fins communautaires et à l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Un montant de 597 \$ est affecté au fonds Bâtitseur communautaire.

## Centraide Duplessis inc.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

#### 4. REDISTRIBUTION DES CHARGES

##### Frais de gestion et d'administration générale (annexe D)

Le montant des frais de gestion et d'administration générale a été ventilé comme suit :

	<b>31 mars 2019</b>	31 décembre 2018
Dépenses de collectes de fonds	<b>16 777 \$</b>	63 924 \$
Dépenses de programmes	<b>5 592</b>	21 308
	<b>22 369 \$</b>	85 232 \$

#### 5. CRÉANCES

Produits de campagnes et dons  
Taxes à la consommation

	<b>31 mars 2019</b>	31 décembre 2018
	<b>39 505 \$</b>	60 086 \$
	<b>5 263</b>	4 250
	<b>44 768 \$</b>	64 336 \$

#### 6. PLACEMENT AU COÛT

Dépôt à terme avec indice de référence à être déterminé,  
échéant en août 2021

	<b>31 mars 2019</b>	31 décembre 2018
	<b>100 040 \$</b>	100 040 \$

## Centraide Duplessis inc.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

#### 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			31 mars 2019	31 décembre 2018
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	21 565 \$	15 018 \$	6 547 \$	6 216 \$
Mobilier et équipements	23 835	21 551	2 284	2 469
	<b>45 400 \$</b>	<b>36 569 \$</b>	<b>8 831 \$</b>	<b>8 685 \$</b>

#### 8. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'Organisme dispose de deux facilités de crédit sous forme de cartes de crédit, aux montants respectifs de 1 500 \$ et 10 000 \$, portant intérêts aux taux de 19,90 % et 19,99 % et sans date de renouvellement.

Les facilités de crédit ne comportent aucune garantie.

#### 9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	31 mars 2019	31 décembre 2018
Comptes fournisseurs	12 766 \$	2 956 \$
Contributions à payer aux organismes	-	85 476
Salaires et vacances courus	6 088	5 946
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	7 131	7 658
	<b>25 985 \$</b>	<b>102 036 \$</b>

**10. APPORTS DE CAMPAGNES DE FINANCEMENT REPORTÉS**

Les apports de campagnes de financement reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique et/ou pour la campagne du prochain exercice, ainsi qu'un financement reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de la campagne se terminant au cours de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans les soldes des apports de campagnes de financement reportés sont les suivantes :

	<b>31 mars 2019</b>	31 décembre 2018
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>124 588 \$</b>	101 226 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	<b>(124 588)</b>	(101 226)
Montants reçus au cours de l'exercice	<b>1 470</b>	124 588
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>1 470 \$</b>	124 588 \$

**11. ENGAGEMENTS****Matériel de bureau**

L'Organisme s'est engagé par contrat pour la location de matériel de bureau. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 4 180 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2020 -	2 090 \$
2021 -	2 090 \$

**Bail**

L'Organisme s'est engagé par bail pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite de l'option de renouvellement, s'établit à 58 594 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2020 -	12 784 \$
2021 -	12 784 \$
2022 -	12 784 \$
2023 -	12 784 \$
2024 -	7 458 \$

**12. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement se détaille ainsi :

	<b>31 mars 2019</b>	31 décembre 2018
Créances	<b>19 568 \$</b>	7 817 \$
Frais payés d'avance	<b>(2 851)</b>	(2 883)
Frais de campagnes de financement payés d'avance	<b>44 997</b>	(2 765)
Dettes de fonctionnement	<b>(76 051)</b>	(19 538)
Apports de campagnes de financement reportés	<b>(123 118)</b>	23 362
	<b>(137 455) \$</b>	5 993 \$

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme effectue le suivi de ses comptes clients.

Au 31 mars 2019, environ 53 % (31 décembre 2018 - 51 %) des comptes clients sont à recevoir de deux donateurs.

**Risque de liquidité**

L'Organisme doit assumer quotidiennement certaines sorties de fonds. Il y a sortie de fonds principalement au moment de l'attribution des fonds aux organismes.

L'Organisme détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à ses besoins de liquidités.

**Risque lié au taux d'intérêt**

Le risque lié au taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements et des facilités de crédit.



## Centraide Duplessis inc.

---

<b>ANNEXES</b>	<b>31 mars</b>	<b>31 décembre</b>
Pour l'exercice terminé le	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>(3 mois)</b>	<b>(12 mois)</b>

---

### A - PRODUITS DE CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Produits de campagnes et dons	<b>111 777 \$</b>	<b>492 551 \$</b>
Activités populaires	<b>53 543</b>	<b>76 810</b>
	<hr/>	<hr/>
	<b>165 320 \$</b>	<b>569 361 \$</b>

---

### B - DÉPENSES DE COLLECTES DE FONDS

Salaires et charges sociales	<b>9 621 \$</b>	<b>82 242 \$</b>
Entretien et réparations	<b>352</b>	<b>1 416</b>
Frais de campagnes	<b>41 079</b>	<b>32 989</b>
Frais de déplacement et de représentation	<b>393</b>	<b>1 111</b>
Location d'équipements	<b>172</b>	<b>690</b>
Publicité	<b>-</b>	<b>107</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>168</b>	<b>644</b>
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses directes de collectes de fonds	<b>51 785</b>	<b>119 199</b>
Frais de gestion et d'administration générale découlant de la répartition (annexe D)	<b>16 777</b>	<b>63 924</b>
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses de collectes de fonds	<b>68 562 \$</b>	<b>183 123 \$</b>

---

## Centraide Duplessis inc.

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le

31 mars 31 décembre  
2019 2018  
(3 mois) (12 mois)

### C - ATTRIBUTION DES FONDS ET PROGRAMMES

#### ATTRIBUTION DES FONDS AUX ORGANISMES

##### ACCUEIL ET DÉPANNAGE

###### DIVERS

Association des aidants naturels de la Côte-Nord	- \$	6 250 \$
Centre de bénévolat de Port-Cartier (volet alimentaire)	-	6 090
Centre de dépannage du Parc-Ferland	-	7 000
Centre d'intervention le Rond-Point	-	7 266
Club des Citoyens Seniors de Chevery	-	8 250
Comptoir alimentaire de Sept-Îles	-	40 580
Maison d'aide et d'hébergement de Fermont	-	20 755
Oasis de Bel Âge	-	4 471
S.O.S. Dépannage	-	4 125

---

- 104 787

##### ACTION BÉNÉVOLE

Centre d'action bénévole de la Minganie	-	4 625
Centre de bénévolat de Port-Cartier	-	8 070

---

- 12 695

##### CONCERTATION ET SANTÉ

A.P.A.M.E.	-	3 300
Hom'asculin de Port-Cartier	-	1 860
Hommes Sept-Îles	-	20 425
L'Âtre de Sept-Îles	-	9 750
Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles	-	3 315

---

- \$ 38 650 \$

---

## Centraide Duplessis inc.

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le

**31 mars**      31 décembre  
**2019**            2018  
**(3 mois)**        (12 mois)

### C - ATTRIBUTION DES FONDS ET PROGRAMMES (suite 1)

#### FAMILLE ET JEUNESSE

Chantiers Jeunesse Loisirs	- \$	2 500 \$
Défi Jeunesse	-	2 250
L'Envol, Maison de la famille	-	36 250
La Maison de la famille de Port-Cartier	-	22 025
La Maison du Tonnerre	-	4 625
		<hr/>
	-	67 650

#### PERSONNES HANDICAPÉES

A.S.L.S.C.P.V.H.	-	1 612
L'Espoir de Shelna	-	21 840
		<hr/>
	-	23 452

#### VIOLENCE

Le Volet des Femmes d'Aganish	-	3 950
-------------------------------	---	-------

#### ORGANISMES RÉGIONAUX ET AUTRES

Centre d'intervention et de prévention du suicide	-	7 900
Éki-Lib Santé Côte-Nord	-	8 500
Fonds Irène Gauthier	-	13 600
Transit de Sept-Îles	-	53 800
Transit de Sept-Îles (partenariat) - Bateaux Dragon - été 2018 (2018 - été 2017)	<b>3 949</b>	9 243
		<hr/>
	<b>3 949</b>	93 043

Total des dépenses d'attribution des fonds aux organismes      **3 949**      344 227

#### ATTRIBUTION DES FONDS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS EN TE

Coasters Kimberly Buffit	-	6 918
		<hr/>

Total de l'attribution des fonds      **3 949 \$**      351 145 \$

## Centraide Duplessis inc.

<b>ANNEXES</b>	<b>31 mars</b>	<b>31 décembre</b>
Pour l'exercice terminé le	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>(3 mois)</b>	<b>(12 mois)</b>

### C - ATTRIBUTION DES FONDS ET PROGRAMMES (suite 2)

#### DÉPENSES DE PROGRAMMES

Salaires et charges sociales	<b>2 886 \$</b>	12 367 \$
Cotisation Centraide Canada	<b>1 318</b>	5 287
Entretien et réparations	<b>352</b>	1 416
Frais de déplacement et de représentation	<b>393</b>	1 111
Fonds d'urgence	-	596
Location d'équipements	<b>172</b>	690
Publicité	-	107
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>168</b>	644
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses directes de programmes	<b>5 289</b>	22 218
Frais de gestion et d'administration générale découlant de la répartition (annexe D)	<b>5 592</b>	21 308
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses de programmes	<b>10 881</b>	43 526
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES DÉPENSES D'ATTRIBUTION DES FONDS ET DE PROGRAMMES	<b>14 830 \$</b>	394 671 \$

## Centraide Duplessis inc.

<b>ANNEXES</b>	<b>31 mars</b>	<b>31 décembre</b>
Pour l'exercice terminé le	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>(3 mois)</b>	<b>(12 mois)</b>

### D - FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires et charges sociales	<b>6 734 \$</b>	28 856 \$
Assurances	<b>240</b>	475
Combustible et électricité	<b>1 211</b>	-
Entretien et réparations	<b>363</b>	1 458
Fournitures de bureau	<b>1 328</b>	9 127
Frais de déplacement et de représentation	<b>3 839</b>	5 910
Frais de formation	<b>-</b>	2 729
Intérêts et frais bancaires	<b>65</b>	366
Location d'équipements	<b>177</b>	711
Loyer	<b>3 196</b>	10 998
Services professionnels	<b>4 240</b>	20 050
Télécommunications	<b>803</b>	3 889
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>173</b>	663
Total des dépenses de gestion et d'administration générale avant la répartition	<b>22 369</b>	85 232
Attribution aux dépenses de collectes de fonds (annexe B)	<b>(16 777)</b>	(63 924)
Attribution aux dépenses de programmes (annexe C)	<b>(5 592)</b>	(21 308)
	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>